

## **UM 14**

Le Congrès mondial de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), réuni à Angers du 7 au 10 juin 2016,

Considérant que ce mardi 7 juin, après deux semaines de manifestations, les travailleurs du journal Ultimas Noticias ont été expulsés de leurs postes de travail dans le cadre d'une action arbitraire de l'employeur;

Considérant que le droit de manifester est inscrit dans la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela et les conventions internationales de l'OIT, signées par le même État;

Considérant que les membres du Syndicat national des travailleurs de la presse (SNTP), qui dispensent des services dans le cadre d'une relation de dépendance au journal Ultimas Noticias, se sont vus refuser le droit à une convention collective;

Considérant que les représentants des représentants de l'employeur au sein du journal Ultimas Noticias conservent une attitude hostile, de harcèlement, avec l'objectif de les empêcher d'exercer leurs droits d'association et de syndicalisation;

Le Congrès exhorte le Comité exécutif à

Montrer sa solidarité avec les travailleurs du journal Ultimas Noticias affiliés au SNTP, qui ont le droit de participer démocratiquement à la définition de leurs conditions de travail;

Encourager les autorités administratives et judiciaires du secteur du travail au Venezuela à être garants des droits des travailleurs dans ce pays;

Exiger des employeurs, publics et privés du Venezuela, qu'ils respectent les règles nationales et juridiques régissant les droits des travailleurs.